

Dossier : \_\_\_\_\_

### Avis de médiation

### Formulaire C-1000

### NOM ET COORDONNÉES DE LA PARTIE QUI FORMULE L'AVIS DE MÉDIATION

Nom		
Nom et fonction du responsable ( <i>si applicable</i> )		
N°	Rue	App.
Municipalité		Code postal
N° de téléphone	Autre n° de téléphone (cellulaire)	
Adresse de courriel		

1. La partie qui formule l'avis de médiation doit remplir le présent document et en transmettre copie à toute partie qu'elle souhaite impliquer dans le différend ;
2. Ce document doit être transmis par tout moyen permettant de détenir une preuve de réception par la partie adverse (signification par huissier, récépissé signé de livraison par poste ou par messenger ou accusé réception)
3. Les annexes doivent être numérotées selon les choix applicables. Elles doivent être transmises aux parties adverses sur demande.
4. Le présent avis, accompagné des annexes et de la preuve de réception par toute partie impliquée au différend, doit obligatoirement être transmis au CMAC en format PDF, à l'adresse courriel suivante : [greffe@cmac-quebec.ca](mailto:greffe@cmac-quebec.ca).
5. Nous vous invitons à consulter le site internet du CMAC pour obtenir de plus amples informations relativement au processus et aux règles de médiation ([www.cmac-quebec.ca](http://www.cmac-quebec.ca)).

## IDENTIFICATION DE LA PARTIE QUI FORMULE L'AVIS DE MÉDIATION

- syndicat de copropriété  
 copropriétaire(s)  
 locataire(s) / occupant(s)
- administrateur(s) d'un syndicat de copropriété  
 gérant(s) d'une copropriété indivise

(Ne remplir que la section applicable)

### A) S'il s'agit d'un syndicat de copropriété

6. La partie qui formule l'avis de médiation est un syndicat de copropriété régi par la déclaration de copropriété publiée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ de la circonscription foncière de \_\_\_\_\_, laquelle déclaration de copropriété est jointe au présent avis de médiation comme **ANNEXE 1** (ajouter en liasse toute déclaration modificative, le cas échéant) ;
7. Le numéro d'entreprise (REQ) du syndicat de copropriété est : \_\_\_\_\_

### B) S'il s'agit d'un copropriétaire

8. La partie qui formule l'avis de médiation est un copropriétaire dont copie de l'acte d'achat est joint au présent avis de médiation comme **ANNEXE 1** ;
9. La partie qui formule l'avis de médiation est membre :  d'une copropriété divise  
 d'une copropriété indivise
10. La déclaration de copropriété ou la convention d'indivision, le cas échéant, fut publiée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ de la circonscription foncière de \_\_\_\_\_, et est jointe au présent avis de médiation comme **ANNEXE 2** (ajouter en liasse toute déclaration ou convention modificative, le cas échéant) ;

### C) S'il s'agit d'un locataire / occupant

11. La partie qui formule l'avis de médiation est un locataire ou un occupant dont copie du bail ou du contrat d'usage est joint au présent avis de médiation comme **ANNEXE 1** ;
12. L'appartement du locataire ou de l'occupant est régi par une déclaration de copropriété ou par une convention d'indivision, le cas échéant, publiée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ de la circonscription foncière de \_\_\_\_\_, et est jointe au présent avis de médiation comme **ANNEXE 2** (ajouter en liasse toute déclaration modificative, le cas échéant) ;

### D) S'il s'agit d'un administrateur d'un syndicat de copropriété

13. La partie qui formule l'avis de médiation est membre du conseil d'administration d'un syndicat de copropriété, selon un extrait du Registre des entreprises (REQ) joint au présent avis de médiation comme **ANNEXE 1** ;
14. Le syndicat de la copropriété est régi par la déclaration de copropriété publiée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ de la circonscription foncière de \_\_\_\_\_, laquelle déclaration de copropriété est jointe au présent avis de médiation comme **ANNEXE 2** (ajouter en liasse toute déclaration modificative, le cas échéant) ;

### E) S'il s'agit d'un gérant d'une copropriété indivise

15. La partie qui formule l'avis de médiation est un gérant dûment nommé par les indivisaires selon le procès-verbal joint au présent avis de médiation comme **ANNEXE 1** ;
16. La convention d'indivision fut publiée le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_ de la circonscription foncière de \_\_\_\_\_, et est jointe au présent avis de médiation comme **ANNEXE 2** (ajouter en liasse toute convention modificative, le cas échéant) ;

## IDENTIFICATION DES AUTRES PARTIES IMPLIQUÉES

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Titre / Fonction du responsable \_\_\_\_\_

N° Rue App. \_\_\_\_\_

Municipalité Code postal \_\_\_\_\_

N° de téléphone Autre n° de téléphone (cellulaire) \_\_\_\_\_

Adresse de courriel \_\_\_\_\_

S'il y a lieu, représenté par : \_\_\_\_\_

## CONTRAT ENTRE LES PARTIES

17. En cas de différend entre les parties, la déclaration de copropriété ou la convention d'indivision, le cas échéant :

- prévoit une clause de médiation et d'arbitrage obligatoire
- prévoit seulement une clause de médiation obligatoire
- prévoit seulement une clause d'arbitrage obligatoire
- ne prévoit pas de clause d'arbitrage ou de médiation obligatoire

## DIFFÉREND

18. Nous désirons soumettre à la médiation un différend avec les autres parties, lequel différend est visé par la déclaration de copropriété ou par la convention d'indivision précédemment mentionnée ;

19. Détails du différend (*ajoutez une annexe si nécessaire*) :


20. Dans le cadre de la présente médiation, nous souhaitons nous exprimer :  en français  en anglais

21. Le taux des médiateurs membres du CMAC est de 285\$. Certains médiateurs ont toutefois un taux horaire variant de 400\$ à 450\$.  Nous n'acceptons que le taux de 285 \$

22. Conformément aux article 605 et suivants du *Code de procédure civile*, il est dans l'intérêt des parties qu'un seul médiateur soit nommé et que celui-ci soit un avocat ou un notaire dont la pratique est spécialisée en droit de la copropriété ;

23. Nous suggérons que le CMAC désigne, au nom des parties, un médiateur unique répondant aux critères ci-haut mentionnés pour les fins du différend ;

24. **À défaut** de transmettre à la partie qui formule l'avis de médiation votre acceptation afin d'autoriser le CMAC à nommer un médiateur unique, la partie ayant formulé une telle demande pourrait procéder à la nomination d'un arbitre ou entreprendre un recours judiciaire contre vous. Votre acceptation à la médiation doit être transmise par écrit dans les QUINZE (15) jours suivant réception du présent avis.

Nous espérons pouvoir compter sur votre collaboration afin de mener à terme ce processus de médiation.

